



Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents

FICHE MISSION SERVICE CIVIQUE

Sensibilisation aux actions environnementales liées à l'eau.

Le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents) met en œuvre différents projets liés à l'eau et à sa gestion : prévention des inondations, gestion des milieux naturels, gestion des ressources en eau, au travers de différents outils : SAGE Arve, PAPI Arve, Contrat de Rivière Giffre et Risse, Natura 2000, Contrats Corridor, Fonds Air Bois (PPA), Arve Pure 2018.... Ses activités recouvrent principalement des missions techniques. Le SM3A recherche pour une durée comprise entre 6 et 12 mois, un service pour participer à la sensibilisation des actions environnementales liées à l'eau (28h/semaine)

Missions confiées au volontaire :

Le volontaire en service civique sera intégré aux équipes en charge de la sensibilisation et de la diffusion de la stratégie liée à la gestion des milieux aquatiques et à la gestion des eaux ; En collaboration avec la chargée de communication et en lien avec les chargé(e)s de mission technique(s), la / le volontaire aura pour missions:

- Préparer des outils de Sensibilisation / communication en fonction des cibles : scolaires, familles,
- Aider à concevoir des outils adaptés de communication et de promotion avec la chargée de communication
- Participer à l'organisation des éléments de communication autour de l'environnement et des rivières (réunion de concertation, point presse)
- Participer à des grands projets d'animation et de sensibilisation dans le cadre de manifestations
- Recueillir un bilan des actions de sensibilisation réalisées (revue de presse, ...)
- Mettre le site internet du SM3A pour l'ensemble des missions de sensibilisation aux actions environnementales liées à l'eau
- Participer à la gestion administrative des actions de sensibilisation du projet du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)

Profil du volontaire :

Aucun diplôme ou formation n'est requise, la sélection se fera en fonction de la motivation et de l'intérêt aux questions environnementales et de communication, aux jeunes éligibles au dispositif service civique.

Statut du volontaire :

- Le volontaire percevra une indemnité mensuelle nette de 573.65€.
- Les jours de présence seront définis avec l'équipe du SM3A.
- Il aura droit à 2 jours de congés par mois de service effectué
- Il bénéficiera pendant son engagement d'une protection sociale financée par l'État couvrant les risques maladie, maternité, invalidité et accident du travail.
- De plus, l'État acquittera une contribution supplémentaire au titre de l'assurance vieillesse pour que l'ensemble des trimestres de service civique effectués puisse être validé au titre de l'assurance retraite.

Pour toute information complémentaire :

- Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter par mail Mme CARREIRA Amalia, chargée de communication : carreira@sm3a.com ou par téléphone au 04-50-25-6014.
- Pour toute information sur le SM3A, n'hésitez pas à consulter le site internet <http://www.riviere-arve.org/> ainsi que les pages Facebook et Twitter.
- Pour postuler, merci de vous rendre sur le site-internet du service civique : <http://www.service-civique.gouv.fr>